

Disponibilité et patrimonialisation: le numérique et le passage du temps

Bruno Bachimont

Introduction

Le passé peut agir de multiples façons sur nous. En particulier, nous pouvons être mû inconsciemment par lui, par exemple via notre patrimoine génétique où nos conditionnements sociaux, dans la mesure où nous sommes le résultat de ce qui s'est produit et accumulé par le passé. Nous sommes agis par le passé puisque nous en sommes la conséquence en quelque sorte. Mais, nous pouvons aussi agir du fait de notre conscience du passé, c'est-à-dire de notre connaissance et de notre représentation du passé. *Revivre* un passé dans la mesure où il fait sens pour nous comme un passé humain, que nous partageons avec d'autre, *connaître* ce passé dans la mesure où cette empathie de ce qui s'est passé renvoie une connaissance critique déterminant si cela s'est vraiment passé, comment cela s'est passé, sont deux facteurs constituant notre compréhension du présent et appréhension de l'avenir. Appréhension, car nous l'envisageons, et nous le craignons. La conscience du passé est à la fois ce qui nous permet d'engager une familiarité avec l'avenir et une connivence avec le présent, en se fondant à la fois sur l'empathie et la connaissance.

Les traces du passé sont usuellement les médiations nous permettant de nous réapproprier le passé. Vecteurs de notre mémoire, elles se portent à notre attention pour que nous nous transportions dans une conscience du passé. Mais ces traces, en tant que traces du passé que nous nous remémorons en tant que tel, constituent une énigme. Comment de tels objets, présents et intégrés dans notre environnement, peuvent-ils se dégager pour devenir des traces du passé et jouer le rôle d'antiquiphore, barbarisme que nous forgeons pour évoquer ces porteurs de passé ? Quelle différence entre un objet déclenchant notre imagination, porteur de fiction, et un objet du passé, permettant une conscience du passé, voire une connaissance de ce dernier ?

Comme nous l'argumenterons dans ce court article, le problème formulé ainsi est insoluble car il est mal posé. En effet, rien ne distingue un objet matériel présent d'une trace du passé sinon le regard que nous portons sur lui. Par définition, le monde ne se recréant pas à chaque instant (à moins de renouer avec la création continuée de Descartes, notion qui avait au moins le mérite de nous sortir de notre confiance hébétée et somme toute non fondée dans la permanence du monde), chaque objet résulte de son passé, du passé, et à ce titre, en porte le témoignage. Le fait qu'on l'utilise ou le considère pour remonter vers le passé dont il surgit ou pour tout autre fin n'est pas du fait de cet objet, mais de notre considération à son endroit.

Par conséquent, notre regard fait le vestige, notre manière de considérer les choses en fait des traces. Comment cela se produit-il ? Si l'on prend le vocabulaire de phénoménologie, la conscience est de manière originnaire une conscience du passé, une conscience qui n'existe comme telle seulement parce qu'elle retient le passé comme tel

et qu'elle anticipe le futur comme tel. Autrement dit, la conscience appréhende le « tout juste passé » alors qu'il n'est plus présent, mais visé par notre conscience comme tout juste écoulé ; de même nous anticipons l'avenir du fait de notre visée qui permet de le tenir à distance dans notre appréhension et de tendre vers lui. Qu'on reprenne la *distensio animi* augustinienne, ou la visée intentionnelle husserlienne, l'idée ici est que nous avons conscience de manière première, originaire, du temps, et c'est pour cela que nous pouvons appréhender des objets comme porteurs d'une relation au passé ou au futur. Notre conscience, temporelle par essence, temporalise donc ce qu'elle considère et affecte d'une valeur temporelle les objets qu'elle envisage.

Comme s'effectue cette temporalisation ? Comme on l'a dit, la conscience est originellement temporelle : non seulement elle constitue le temps, mais elle est aussi dans le temps. Être conscient, avoir la conscience de quelque chose, c'est avoir la conscience d'une durée qui s'écoule (le passé qui passe et le futur qui vient) et être en même temps une durée qui s'écoule. La conscience n'est donc pas un point d'observation hors du temps qui pourrait de ce fait envisager le passé et le futur ; elle est bien plutôt une position dans le temps, une durée qui par ce fait même d'être une durée prend du temps et se constitue un passé qu'elle retient et un futur qu'elle vise. La conscience est donc un processus qui prend du temps. Cette temporisation de la conscience, qui est son fondement même, est donc la condition de possibilité de la temporalisation des objets de la conscience.

La temporisation, le fait d'être du temps, de prendre du temps, d'exister comme durée, permet et implique la temporalisation, c'est-à-dire d'une part le fait pour la conscience d'avoir un passé et un avenir et d'en être conscient, et d'autre part de positionner dans le temps de sa durée les objets auxquels elle pense. Le son que je viens d'entendre dans l'écoute d'une mélodie s'inscrit dans le processus temporel de la durée consciente de l'écoute, et prend une valeur temporelle de « passé » puisque c'est ainsi qu'il m'est donné et que je le vise. C'est par le travail de visée rétentionnelle du passé (retenir le passé qui vient de passer), protentionnelle de l'avenir (viser ce qui va arriver), c'est par cette *distensio animi*, que la conscience se constitue et constitue de ce fait les objets qu'elle considère et les temporalise.

Le travail de la conscience est donc un travail de la mémoire, non pas dans le sens maintenant habituel d'un ressassement du passé, voire de repentance (voir à cet égard l'ouvrage déjà ancien mais toujours utile de Todorov sur les abus de la mémoire [1995]), mais un travail au sens d'un processus, d'un devenir, d'un déroulement qui prend du temps. Si on peut parler de patrimoine, d'objets du passé permettant une conscience du passé, c'est parce que ce travail est maintenu possible et s'est effectué.

Or, nos technologies numériques, qui se sont emparées désormais de tous les secteurs de notre vie culturelle, y compris patrimoniale, bouleversent ce débat dans la mesure où le numérique, comme principe technique, est précisément un dispositif annulant la temporisation de la conscience et donc sa capacité de temporalisation. Le numérique, pris dans la brutalité de son principe technique, est antinomique avec la conscience patrimoniale si bien qu'on assiste au paradoxe selon lequel plus nous recourons à ce principe pour exploiter notre patrimoine, plus on lui enlève sa valeur patrimoniale.

Evidemment, cette thèse, que nous allons argumenter dans ce qui suit, ne doit pas nous amener une attitude réactionnaire se bornant à vilipender le numérique et ses conséquences, mais bien plutôt à bien comprendre ce dernier pour savoir ce que cela peut et doit signifier que d'élaborer des dispositifs numériques de mémoire et de

patrimonialisation. Si le numérique est une réalité technique désormais incontournable, l'enjeu est bien de comprendre comment l'opérationnaliser et l'instrumenter dans nos dispositifs, et non de s'en passer.

Travail de la trace, travail de la mémoire

La trace comme manifestation de l'absence

La trace est un concept transitif : toute trace est trace de quelque chose. Elle est par définition une médiation permettant de remonter à ce dont elle est trace. Contrairement au signe qui, selon Augustin, est ce qui fait venir à l'esprit un autre que lui, la trace ne désigne de manière univoque ni claire ce dont elle est trace. La trace exige un travail d'investigation, un travail d'enquête pour retrouver l'objet derrière elle. Manifestation d'un sens caché, elle n'est pas l'épiphanie : autrement dit, elle montre qu'il y a un sens caché sans obligatoirement dire lequel. La trace vise donc « à vide » un objet dont elle suggère l'existence sans toujours en dévoiler la nature ou le contenu.

C'est pourquoi la tradition, philosophique ou sémiotique, de la plus haute antiquité, a considéré la question de la trace pour étudier les types de relation que l'on pouvait trouver entre la trace et son objet. Cette relation est traditionnellement de trois types :

- la trace pathognomonique, celle que Platon appelait le *tekmerion* : si cette femme a du lait, c'est qu'elle a enfanté ; il n'y pas de fumée sans feu. Dans ce cas, on dispose d'un lien causal, univoque, permettant de remonter de l'effet à la cause.
- La trace vraisemblable : le lien causal n'est plus univoque ; bien des causes peuvent conduire à l'effet constaté, à la trace trouvée. Les antiques parlent alors de *eikos*. La trace montre son origine sans la déterminer. Par exemple, en sémiologie médicale, les signes cliniques sont pour la plupart des *eikoi* : s'il a chaud, c'est qu'il a de la fièvre.
- Enfin, la trace arbitraire : le lien n'est plus causal, mais seulement conventionnel. La trace n'est donc le signe de ce dont elle est trace que par la médiation du code, de la convention et de la connaissance qu'on en a. Il s'agit alors de *semeion* : si c'est rouge, alors c'est interdit.

Du fait du caractère plurivoque du lien entre la trace et son objet, il est quasi impossible de mener à bien une preuve ou une démonstration par son intermédiaire. Relevant de l'enquête policière, de l'examen médical ou enfin de la quête du chasseur, la trace de se prête pas à la construction scientifique nécessaire et universelle (voir sur ces points le recueil très stimulant édité par Denis Thouard, *L'interprétation des indices* [2007]). D'ailleurs Aristote la mobilisait dans des arguments incomplets, des enthymèmes, dans lesquels il manque une prémisse pour les rendre concluants.

Par conséquent, la trace n'est pas ce qui *présente*, rend *présent*, ce qui est désigné par elle, mais elle est bien plutôt ce qui met à distance, distance qu'il faut alors franchir dans un travail d'enquête. Alors que le signe est dans le présent, alors qu'il s'efface immédiatement devant ce dont il est signe pour la conscience qui le considère, la trace ne s'efface pas car elle constitue le point de départ et la condition d'un travail, d'une temporisation.

On peut même dire que le signe est une trace qui a oublié ou dépassé son travail d'enquête et dont le résultat s'est sédimenté pour être immédiatement associé à la trace qui n'en est plus une : elle devient la manifestation d'une présence, au lieu d'être la manifestation d'une absence qu'il faut combler.

Le travail de la trace

Si la trace est bien ce qui donne lieu à un travail, il reste à considérer en quoi il consiste. Comme nous l'avons suggéré dans l'introduction, ce travail de temporisation permet à la conscience de se temporaliser et de temporaliser ses objets. Cette formulation peut sembler absconse, mais l'idée sous-jacente est somme toute simple. Elle tient dans l'enchaînement des arguments suivants.

Dans un premier temps (!), la conscience est une sortie de soi, et une sortie de l'immédiateté. La conscience permet de viser, d'avoir conscience de ce qui est hors de soi d'un point de vue spatial (ailleurs), hors de soi d'un point de vue temporel (pas maintenant). A la simple réaction immédiate à l'événement qui nous arrive (le stimulus de l'environnement), la conscience introduit une médiation, un détour qui permet d'envisager au delà du stimulus qui est présent ici et maintenant. S'échapper du présent immédiat est l'enjeu essentiel car c'est la condition pour aborder l'ailleurs : voir loin nécessite un temps de parcours, l'instantanéité de la réaction annule la possibilité qu'elle porte sur autre chose qu'un strict confinement à l'identité de lieu et de temps.

Dans un second temps, puisque la conscience est nécessairement une durée, ce qui permet d'excéder la ponctualité de l'instant, il reste à comprendre comment se constitue cette durée comme unité de conscience, dans sa cohérence et sa cohésion. Car la durée doit garder son caractère temporel et ne pas simplement coïncider avec une collection d'instants présents : de la même manière que dans la durée d'une écoute musicale, on n'entend pas tous les sons en même temps, la simultanéité des instants composant la durée conduisant à une cacophonie, la durée est bien composée d'une succession d'instants dont il reste à comprendre le mode d'unité et la nature du lien qui les rassemble et les maintient dans cette unité. Une réponse est donnée par la phénoménologie husserlienne [Husserl 1964, 2002] qui montre comment cette cohésion est possible. Chaque instant est en effet le lieu d'une visée qui retient ce qui vient de se passer, les instants de la même durée qui se sont juste écoulés. Husserl qualifie cette visée de « rétentionnelle ». Symétriquement, l'instant ponctuel vise également ce qui va juste se passer dans une « protention ». Rétentions et protentions sont ce qui permet de tenir ensemble dans une même durée les instants de la conscience sans pour autant les abîmer dans une confusion cacophonique d'instants simultanément présents.

Cette constitution de la durée comme étendue temporelle successive constitue de ce fait une orientation de la conscience qui du fait même de son fonctionnement vise un passé et un avenir. C'est la raison pour laquelle on peut dire que pour la conscience, la relation au passé est originaire (l'un des modes de l'évidence originaire, comme le rappelle Joscelyn Benoist [2008]) et ne dépend pas de ce qui est visé ni de sa nature.

Mais ce point a plusieurs conséquences fondamentales. Notons les pour les préciser ensuite :

- la donation originaire du passé n'est une évidence apodictique qu'à l'échelle de la durée d'un état de conscience, mais ne peut se propager à l'ensemble de nos souvenirs. Dans ce contexte, le lien au passé, la conscience du passé donc, ne donne pas le contenu du passé de manière fiable ni ne permet d'en assurer la véracité. La donation doit s'élargir aux modalités de la preuve. Le regard temporalisant de la conscience doit donc être complété par des démarches critiques de preuve scientifique alliant la véracité du contenu à la conscience de son passé.

- La relation au passé n'est pas seulement l'alliance d'une donation phénoménologique temporelle et d'une preuve épistémologique de sa véracité. Car la donation phénoménologique consiste dans une durée faisant partie de la vie de la conscience, si bien que l'on pense à la première personne, comme si c'était notre passé, ce qui est ainsi visé. Le passé que je vise, pour qu'il me soit donné comme *du* passé, doit être visé comme *mon* passé. Viser le passé, c'est donc en avoir une empathie, le revivre comme c'était le sien, revivre ce qui est arrivé comme ce qui aurait pu m'arriver. Mais c'est aussi le maintenir dans son étrangeté et son identité, et donc le maintenir à distance via la preuve scientifique et la critique méthodologique. La mise à distance qu'est la considération du passé comme tel, comme passé révolu, implique également de considérer le passé comme une conjecture à confirmer.
- Le fonctionnement de la mémoire ne peut donc reposer sur des objets issus du passé nous permettant d'y accéder par leur entremise : elle consiste plutôt dans ce lien originaire au passé qui trouve des objets issus du présent sur lesquels mobiliser ce regard originaire de manière à les constituer comme passé, comme vestiges, témoignages, preuves du passé comme tel.

Reprenons ces éléments. En premier lieu, il s'agit d'interroger comment le passé nous est donné. La rétention husserlienne est une intuition donatrice originaire, autrement dit un contenu qui nous est donné de manière évidente et non récusable. Mais la rétention ne fonctionne véritablement qu'à l'échelle d'une durée vécue dans la conscience, dans l'unité d'une sensation ou pensée consciente : la perception d'une mélodie, d'un son, etc. Elle ne fonctionne pas telle quelle pour les souvenirs enfouis dans notre mémoire qui peuvent surgir dans notre conscience sans pour autant on puisse leur accorder l'évidence de la rétention de l'instant juste passé. En droit, nous dit Husserl, cela se peut (ce point est assez complexe et la discussion qu'en fait Rudolf Bernet reste exemplaire [2004]). En fait, le lien rétentionnel entre le souvenir (ou rétention secondaire) et le présent de la conscience est fortuit, conjectural, voire improbable : il est dans la plupart des cas perdu à moins que nous ayons une médiation nous permettant de retrouver ces souvenirs. De telles médiations, ou rétentions tertiaires (expression que propose Stiegler pour montrer que la rétention ne peut retenir le passé que si des objets servent de relais et de médiation pour le faire [1996]), sont précisément ces objets qui constituent nos patrimoines, privés ou publics : photographies, livres, documents, tout objet porteur de sens susceptible d'établir un lien avec ce passé qui nous échappe.

La rétention secondaire réactivée par ces rétentions tertiaires permet donc d'avoir une conscience du passé à propos d'objets pour lesquels nous ne pouvons en appeler à l'intuition originaire pour en attester l'évidence et donc la véracité. Si la conscience du passé se construit de manière originaire depuis les rétentions de la conscience, la perte du lien direct de la rétention primaire met en doute son caractère véridique : rien n'indique que l'on puisse passer d'une donation phénoménologique (le passé m'est donné comme tel dans la visée rétentionnelle) à une preuve ontologique selon laquelle ce qui est ainsi visé et donné est vraiment passé. Être visé *au* passé (rétentions secondaires et tertiaires) n'est pas identique au fait *d'être* passé. Par conséquent, la donation phénoménologique doit pouvoir coexister avec d'autres modalités de donation permettant de qualifier la nature de ce qui est donné et pas seulement, à l'instar de la donation phénoménologique, la manière dont cela est donné.

En effet, comme le rappelle Ricoeur dans son œuvre magistrale, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* [2000], si la véracité originaires ne peut être *in fine* fondé que sur la présence et le souvenir primaire de cette présence (j'entends la mélodie et suis sûr des notes qui viennent de passer), il faut envisager des modalités complémentaires de preuve et de confiance pour envisager les souvenirs plus lointains, ou les moments du passé que je n'ai pas vécus moi-même.

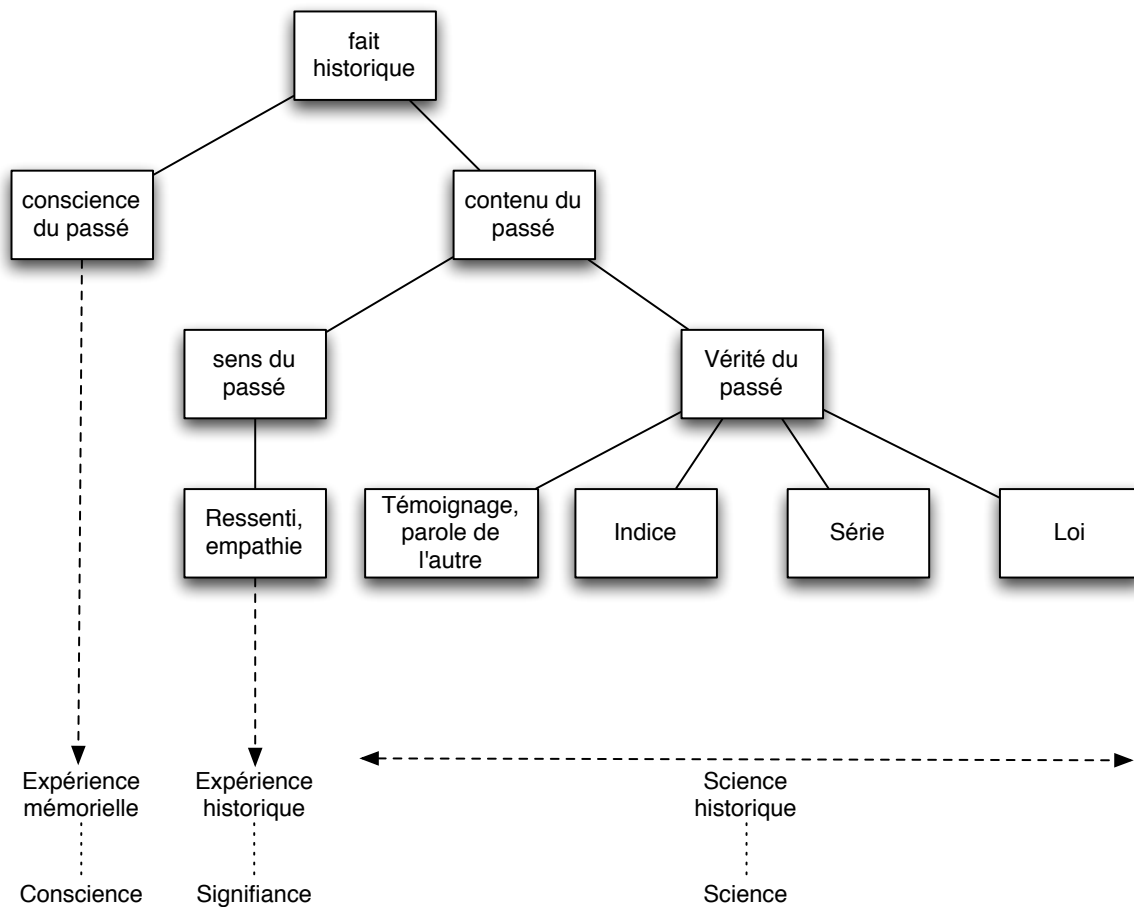
Les rétentions tertiaires ont alors un rôle primordial : non seulement, comme on l'a vu, elles permettent de rétablir le lien perdu aux souvenirs de la conscience, mais leur caractère mondain permet d'envisager leur étude critique, scientifique et méthodologique pour examiner leur prétention à révéler le passé. Les rétentions tertiaires sont donc la clé du patrimoine en permettant de le vivre comme du passé et de le connaître dans son identité passée.

Mais la tension n'est pas seulement entre la conscience du passé et la vérité qu'on peut lui attribuer. Elle concerne également le contenu de ce passé qui nous est donné à travers la visée originaires de la conscience. En effet, la visée se constitue dans la conscience comme la rétention de ce qui vient de s'écouler (rétention primaire), ou de ce qui s'est écoulé un jour (rétention secondaire) dans la conscience, en fait de *ma* conscience. Ce qui s'écoule, c'est qui vient de m'arriver. Par conséquent, viser au passé un contenu, c'est le visé comme étant mon passé que je retiens. C'est une conséquence très importante que l'analyse phénoménologique nous amène à tirer : se souvenir de quelque chose, c'est s'en souvenir comme un contenu que l'on revit dans sa conscience. Bref, la conscience du passé, pour avoir un contenu et viser le passé à travers ce contenu, doit être une empathie. Se souvenir de ce qui est arrivé, c'est se souvenir de ce qui aurait pu m'arriver. C'est une dimension bien connue dans la rhétorique, le pathos, que l'on retrouve ici, et le caractère si prenant, si prégnant, du passé dans nos consciences en particulier contemporaines.

Ce point a souvent été noté : la connaissance historique est une connaissance du fait humain qui s'est produit par le passé. Comme fait, c'est une évidence empirique fondée sur les rétentions tertiaires que nous évoquons. De la datation par le carbone 14 aux séries statistiques de l'histoire quantitative, le fait se prête à l'investigation scientifique et la critique objective. Mais ce fait est humain : il nous parle car rien de ce qui est humain ne nous est étranger, il nous parle car il aurait pu nous arriver et nous sommes capables de le ressentir, de nous le représenter dans notre vécu. Même les séries concernant le cours du prix du pain à l'orée de la Révolution française renvoient à l'empathie historique, car si on ne comprend ce qu'est la sensation de faim, si on ne l'a jamais ressentie, on ne peut comprendre pourquoi une telle série peut avoir un lien avec les circonstances avancées pour expliquer l'événement que fut cette Révolution. De même, comme le note plaisamment Antoine Prost dans ses *Douze leçons sur l'histoire* [1996], il est très difficile d'enseigner ce qu'était le terroir médiéval à quelqu'un qui n'a aucune expérience d'un terroir contemporain. L'ogre de l'histoire dont parle Marc Block dans son *Apologie pour l'histoire* [1997], flairer la chair humaine, il sait que là est son gibier.

C'est donc la possibilité même de la connaissance du passé, de son appréhension comme passé qui découle de la temporalisation de la conscience. Comme le récapitule le schéma suivant, cette structure phénoménologique permet de constituer et d'articuler les différentes modalités régulant notre rapport au passé, de la *conscience du passé* qui permet de nous rapporter à ce qui est révolu, à la *vérité du passé* reposant sur les

différentes formes de preuve, en passant par le *contenu du passé* reposant sur l'empathie historique.



Les modalités de la connaissance du passé. *En allant de gauche à droite : la capacité de se rapporter au passé est une propriété originaire de la conscience. L'expérience du passé comme contenu est donné par l'empathie où ce qui est appréhendé est compris et ressenti comme ce qui aurait pu m'arriver. Mais le fait que ce soit arrivé ou non doit renvoyer à des modalités de preuve, qui vont de l'évidence phénoménologique (l'autopsie de Thucydide), au témoin direct, jusqu'à la preuve scientifique, voire la loi scientifique. Ces modalités sont conjointes : il faut à la fois la conscience du passé (sinon pas de lien au passé), une empathie (sinon pas de fait humain), et une preuve (sinon on peut dire n'importe quoi).*

Le numérique comme disponibilité et immédiateté

Ces résultats semblent pouvoir nous assurer de la possibilité et des modalités d'exercice des différentes formes du patrimoine et de la connaissance ou expérience qu'elles permettent. Mais, si nos analyses sont justes, il en découle directement que les technologies numériques constituent une déconstruction radicale du principe même de cette expérience du passé et en compromet à la fois le principe et le fonctionnement. Il importe de saisir comment se construit cette opposition radicale pour savoir comment la surmonter et pour apprendre à conjuguer ensemble patrimoine et numérique.

Nous prendrons ici le numérique dans son principe, à savoir le calcul. Selon les vues que nous avons développées dans notre ouvrage sur la technique [2010], le calcul

correspond à l'aboutissement du principe de la technique. En effet, la technique peut être caractérisée comme l'élaboration de dispositifs permettant d'assurer l'obtention d'un état ou d'un résultat de manière nécessaire et certaine. Un dispositif consiste dans l'organisation dans l'espace de composants, cette organisation permettant de programmer un déroulement temporel certain et répétable. Autrement dit, un dispositif repose sur l'espace et sa structuration pour programmer le temps et son déroulement.

Le calcul, plus précisément l'algorithme sous-jacent, renvoie à l'abstraction formelle de tout dispositif, ce qui reste quand on enlève tout principe matériel. De ce point de vue, il est assez cohérent que le numérique et l'informatique envahissent de manière systématique toutes nos technologies contemporaines, car ils ne font qu'explicitier ce qui est déjà présent de manière inhérente dans tout dispositif technique.

Mais si l'on adopte cette caractérisation de la technique et du calcul, il en résulte que le numérique, programmant le temps grâce à l'espace, a nécessairement des conséquences sur notre phénoménologie de la conscience. Ces conséquences peuvent s'analyser à un niveau théorique et se constater à un niveau pratique.

L'algorithme est donc le dispositif qui assure, des conditions initiales étant données, d'obtenir un résultat par des manipulations simples et élémentaires qu'une machine, la machine de Turing par exemple, pourrait effectuer. Il n'y a donc aucune incertitude ni sur la méthode (la suite des opérations), ni sur les capacités ou moyens de la suivre (une machine permet de le faire de manière répétée, machinale !). Autrement dit, à l'incertitude de l'avenir, le temps se manifestant par l'ouverture sur des possibles qui peuvent survenir, le calcul répond par une certitude qui referme cette ouverture sur des possibles déjà envisagés comme autant de résultats à atteindre ou qui peuvent être atteints. Le calcul est donc une négation du temps comme ouverture sur la contingence, sur le possible comme non prévisible, et le referme sur l'espace clos des possibilités manipulatoires et combinatoires de composants déjà là dans l'espace du dispositif calculatoire ou technique. A partir des données du calcul, des conditions initiales du dispositif, le calcul effectue une manipulation dans un présent continué, fermé aux possibilités extérieures d'un temps s'ouvrant sur le nouveau, l'inédit, l'imprévu, le contingent.

Le calcul est donc une négation du temps, la résorption dans le présent de la manipulation du passé retenu mais révolu et du futur anticipé mais imprévisible. Le calcul se rend disponible ce qui est retenu du passé, et n'anticipe le futur que comme résultats certains d'une manipulation sans histoire (dans les deux sens du terme : ce qui ne pose pas de problème, et ce qui n'hérite pas d'une tradition et d'une mémoire conditionnant le présent et l'avenir).

Autrement dit, le calcul est radicalement l'autre de la conscience, son extériorité et son contraire. Alors que la conscience est une temporisation par essence, ne consistant que dans la durée de ses rétentions et protentions rassemblant les instants temporels en unités cohérentes vécues et ressenties comme durée, le calcul est purement spatial, ne consistant qu'en manipulations aveugles sur un passé rendu disponible et un avenir qui n'est plus seulement visé mais obtenu comme résultat.

L'expérience pratique du numérique confirme cet analyse se fondant sur les principes mêmes du calcul et de la technique : notre civilisation numérique a permis de mettre à portée du clavier et de la souris toutes les ressources documentaires, tous les vestiges, donnant tout, tout de suite, partout. L'immédiateté du numérique, son ubiquité, sont les symptômes de la négation du temps comme temporisation. Pouvoir obtenir dans

immédiateté de plus en plus garantie des ressources où qu'elles soient et où que nous soyons efface et annule toute temporisation.

Enjeux pour les archives

Le numérique apporte donc la disponibilité universelle des ressources, disponibilité temporelle (tout de suite) et spatiale (partout). Cela signifie que l'expérience que nous pouvons avoir des ressources rendues ainsi disponibles ne se construit pas sur une temporisation, une attente et une visée où notre expérience de la ressource se construit à partir d'une endurance de l'attente, une expérience de la construction de la ressource.

Que la ressource soit le codage d'un objet de notre présent ou issu de notre passé, le numérique lui confère la même disponibilité, abîmant le vestige et le témoignage dans l'éternel présent de la mise en présence, de la mise à disposition.

Ce constat, élémentaire si on s'appuie tant sur les principes du numérique que sur la pratique que nous en avons, a des conséquences fondamentales pour notre rapport à l'archive, au patrimoine, et de manière générale au passé.

Nos analyses phénoménologiques nous ont amenés à conclure que la conscience du passé via les objets de la rétention tertiaires devait consister en une empathie (ressentir comme son propre vécu ce qui est délivré par le vestige du passé), mise à distance temporellement comme rétention seconde, et critiquée via l'objectivité empirique de la trace. Le caractère numérique des traces peut empêcher tant l'empathie historique que la mise à distance temporelle. En effet, l'immédiateté de la mise à disposition annule la durée de l'accès et l'expérience de la mise à distance temporelle, faisant constater dans notre vécu ce retour improbable du passé dans notre présent. De même, la ressource n'ayant pas la marque de la distance temporelle, elle n'est pas ressentie dans une empathie historique, comme ce qui est arrivé, ce qui aurait pu m'arriver, ce que j'aurais pu créer, mais au plus comme une empathie fictionnelle ou communicationnelle.

Cela ne condamne pas le fait de recourir aux technologies numériques pour mettre en œuvre la valorisation du patrimoine et faciliter l'accès à ce dernier, mais met en exergue les points de vigilance où la valorisation du patrimoine peut signifier son exténuation. En particulier, l'ingénierie numérique telle qu'elle se déploie aujourd'hui confirme nos analyses et montre de ce fait les orientations à la fois méthodologiques et techniques à explorer. On peut citer deux phénomènes exemplaires :

- le repurposing (cf [Bachimont 2007]) : des outils comme les Digital Media Asset Management System (DMAMs) permettent de réunir dans un même dispositif technique les outils nécessaires à la gestion et la manipulation de contenus numériques. Les métadonnées sont gérées pour identifier, documenter, exploiter les ressources. Les outils permettent de modifier, éditer, configurer les ressources. Ainsi peut-on par exemple changer la bande son d'une vidéo, la coloriser, retailler l'image, revoir son montage, l'inscruster dans d'autres vidéos, etc. Or, l'efficacité de ses outils entraîne que les nouvelles images ainsi obtenues ne se distinguent pas en pratique des images originales sur lesquelles elles s'appuient. Réciproquement, on peut transformer les images du passé pour que, sous prétexte de rejoindre les goûts supposés du public, elles ne se distinguent pas d'images contemporaines. Cette confusion des temps se constatent sur nombre de productions à base d'archives où les marqueurs du passé sont manipulés, pour faire croire ancien ce qui ne l'est pas, ou pour donner un caractère contemporain à ce qui ne l'est pas.

- Les contenus mis en réseau ou en partage sur des sites d'hébergement (par exemple Youtube) sont neutralisés dans leur temporalité en un présent vague et anonyme, les ressources étant toutes sur le même niveau.

Que ce soit via les possibilités d'édition ou de transmission, les marqueurs temporels permettant d'endurer dans son expérience de ces contenus une expérience du passé via des vestiges qui annoncent leur étrangeté sont neutralisés (présents, ils n'agissent plus) ou annulés (ils sont effacés et perdus). Autrement dit, on utilise les possibilités du numérique de manière contradictoire, annulant la valeur de passé aux objets que l'on veut valoriser comme archives.

Pourtant, le numérique, du fait de ses capacités calculatoires infinies, peut être mobilisé précisément pour médiatiser l'expérience de la non-évidence des vestiges, du travail nécessaire permettant d'endurer et de vivre à travers eux une expérience du passé à reconstruire. Au lieu d'utiliser le numérique pour effacer, il convient de le mobiliser pour montrer, décaler et reporter, autrement dit d'insister sur la médiation de la trace et de son détour plutôt que d'annuler ces dernières en signe d'une présence factice.

Il faudrait donc considérer de manière intempestive l'utilité et l'inconvénient du numérique pour le patrimoine : on sait que Nietzsche a commis en 1874 sa seconde considération intempestive, *De l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour vie*. Il y dénonçait deux approches, l'approche « antique », l'approche « traditionaliste », pour appeler de ses vœux une « histoire critique ». L'approche antique tend à hypostasier le passé pour en faire un modèle intemporel s'imposant au présent et aliénant la capacité de faire du nouveau. De même, l'approche traditionaliste assume l'histoire passée dans son intégralité, le présent n'étant que la conséquence du passé, ne pouvant être rien de plus.

De manière anachronique, on peut voir dans le numérique, de fait de ses possibilités techniques radicalement nouvelles et des usages qu'on en fait, un mixte de ces approches. En effet, le numérique permet de gérer la masse et d'y donner accès de manière instantanée. D'une part, on peut tout avoir, tout recevoir, et donc tout retenir : les plans de numérisation se succèdent pour rendre disponible l'intégralité supposée et espérée des traces du passé. Cette exhaustivité visée renoue donc avec l'approche traditionaliste. Mais l'accès immédiat rend intemporel ces traces qui sont davantage dans le présent de leur accès immédiat que dans le passé qu'elles retiennent. Ecrasés par ce passé figé dans un éternel présent disponible, nous risquons de ne plus nous donner les moyens d'innover et d'inventer un futur à venir.

S'il faut pouvoir profiter des promesses du numérique, il convient de les prendre au sérieux et de comprendre en quoi les caractéristiques inhérentes à ce principe technique peuvent conduire à l'aliénation de l'avenir alors qu'elles pourraient contribuer à bâtir tout autre chose. Pour suivre le parallèle nietzschéen, nous avons besoin d'une approche critique.

Une autre vision du numérique et des traces historiques

Car le numérique n'est pas seulement cet accès universel et la disponibilité immédiate. C'est aussi un facteur de fragilité pour les souvenirs et traces qui lui sont confiés comme support : entre l'obsolescence des formats toujours renouvelés et la corruption des supports toujours plus complexes, le numérique est un défi pour le patrimoine.

Outre les recherches et expérimentations nombreuses qui sont menées pour pallier ces difficultés [Bachimont 2009], il semble que le numérique nous amène à reconsidérer notre approche traditionnelle du patrimoine et de la mémoire [Bachimont 2010]. En effet, selon cette conception traditionnelle, que l'on appellera « objective », nous avons en premier lieu des souvenirs, disons des souvenirs-objets dont la préservation permet d'assurer l'exercice de la mémoire (un souvenir-processus). Ces souvenirs sont de deux types essentiellement :

- Les souvenirs externes : ce sont les objets matériels constituant pour nous des traces du passé, comme les documents, les photos, les vestiges, etc.
- Les souvenirs internes : ce sont nos traces cérébrales ou mentales mnésiques, les souvenirs que notre conscience mobilise quand elle se souvient.

Alors que les souvenirs externes, comme objets matériels et intersubjectifs, peuvent être soumis à la critique scientifique et donne lieu à la science historique, les souvenirs internes sont soumis à la subjectivité de la conscience, à l'arbitraire individuel et échappe à la critique du fait de son caractère vécu. Ces souvenirs internes seront à la base de ce qu'on appelle la mémoire vécue, mémoire individuelle ou mémoire collective quand on parle du groupe social. Dans cette optique, l'enjeu est de conserver les souvenirs, de garder intacte leur intégrité physique, pour assurer la possibilité et la fidélité de la mémoire, historique ou vécue. Si le souvenir est identique à travers le temps, on se souvient de la même manière¹.

Selon la seconde conception, que l'on appellera « dynamique », la mémoire ne repose pas sur des souvenirs, mais sur une dynamique, un processus, où l'on se saisit d'objets comme témoins du passé, dont on réactive le caractère de souvenirs à chaque fois qu'on se souvient. Le souvenir comme objet est institué par le souvenir comme processus : on a des souvenirs parce qu'on se souvient. L'intuition sous-jacente est qu'un objet, trace historique ou vécu mémoriel, ne possède pas en lui-même son rapport au passé. En effet, un objet n'a pas en lui-même de valeur temporelle : c'est notre mobilisation de cet objet qui institue son rapport au temps. Un souvenir-objet sera donc une trace du passé parce que notre souvenir-processus vise le passé à travers le souvenir-objet. En outre, si un objet ne peut véhiculer par lui-même son rapport au passé, il ne peut non plus rester identique à lui-même. Autrement dit, à chaque fois qu'on se saisit d'un souvenir-objet, on ne peut garantir qu'il soit identique aux souvenirs-objets dont on s'est déjà saisi auparavant. La fidélité de la mémoire ne peut reposer sur l'exactitude et l'intégrité du souvenir-objet : c'est à travers la manière d'exercer la mémoire, dans les modalités du souvenir-processus qu'on pourra établir notre confiance et notre croyance dans notre passé.

Cette seconde conception est dynamique car elle repose sur l'exercice de la mémoire, du souvenir processus, pour réinventer les souvenirs-objets. A l'opposer du modèle objectif de la mémoire, où l'enjeu est de figer le souvenir-objet, de fixer pour l'éternité la trace du passé, le modèle dynamique assume le fait que souvenir est toujours reconstruit, réinventé à travers un processus dont il faut établir la fidélité.

Alors que nous utilisons le numérique selon les principes de l'approche traditionnelle, l'expérience pratique qu'on en a renvoie plutôt à la seconde : c'est en relisant

¹ La mémoire vécue est inférieure en droit à la mémoire historique car, contrairement à cette dernière, elle est incapable de garantir et d'étudier l'objectivité et l'intégrité de ses souvenirs. Mais tant la mémoire vécue que la mémoire historique sont pensées de la même manière sur la base de l'objectivité et l'exactitude des souvenirs, objets dont il faut garantir l'intégrité physique et l'identité à soi au cours du temps.

régulièrement les fichiers que nous conservons qu'on assure leur lisibilité technique et culturelle ; en faisant les migrations nécessaires, en explicitant ce qui ne peut plus être implicite pour comprendre et utiliser le contenu, l'accès et l'usage de notre mémoire assurent la préservation de nos souvenirs.

Autrement dit, le numérique est bien une expérience unique pour penser notre patrimoine comme une activité, comme un processus actif et constructif, où l'exercice raisonné permanent de la mobilisation de nos vestiges comme possibilité de connaissance et expérience du passé permet de les préserver.

Comme nous l'avons dit plus haut, la mémoire est constitutive de notre conscience. Vivre, pour la conscience, c'est avoir un passé et un avenir. Elle est donc d'emblée dans la dynamique du second modèle que nous évoquons : elle ne trouve pas des souvenirs, elle les constitue en les visant comme tels. Le numérique externalise ce processus : nos vestiges numériques doivent être maintenus dans le présent de la technologie pour y accéder, dans le présent de la culture pour les rendre intelligible à travers un accès qui en faisant cela vise à chaque fois le passé dont ils sont la trace. Rendant présents pour permettre de viser le passé, l'accès est alors une mise à distance, l'appropriation dans notre présent, celui de notre actualité et de notre empathie, d'un passé qui se refuse puisqu'il est révolu et étranger.

Le paradoxe du numérique est d'avoir été mobilisé selon les critères du modèle statique et traditionnel de la mémoire pour compromettre la possibilité même de ce pour quoi on l'utilise. Mais cette mobilisation est fautive : le numérique est un milieu technique où le modèle dynamique est la référence. Si le numérique efface le temps, c'est qu'on nie en fait la dimension temporelle de notre conscience en l'utilisant comme un simple moyen technique. Dans ce cas, les principes mêmes de ce moyen radicalise encore plus cette négation du temps, rendant même impensable une expérience du passé. Si l'on aborde le numérique dans sa pratique, et le passé dans sa dimension temporelle visée par la conscience, ces deux expériences concordent : l'invention, la visée du contenu à travers des objets qui sont nécessairement reconfigurés et transformés imposent une conception critique et active de la mémoire et du patrimoine.

Ceci nous oriente vers une approche critique du patrimoine et du numérique : au lieu d'un passé numérisé, exhaustif et disponible, consulté dans sans autre médiation qu'un accès instantané, l'approche qui résulte est celle où l'on assume une transformation des vestiges, des traces pour mieux interroger le passé qu'elles ne sont plus. La question n'est plus l'accès, mais la mise à distance.

Si le numérique permet de revoir les modalités de l'expérience du passé, à travers les scénarisations, l'interactivité, la médiatisation, etc., en ouvrant sur un renouvellement radical de l'empathie du passé, il permet aussi d'interroger cette présentification du passé dans la mise à distance qu'entraîne toute expérience du passé.

Conclusion

Le numérique a bouleversé le rapport à nos archives en introduisant la possibilité de partager à grande échelle les vestiges du passé et leur restituer une pertinence et une actualité dans la vie de l'esprit et de la culture. Mais actualité ne signifie pas contemporanéité, ni effacement de leur étrangeté vestigiale. Or, le constat pratique que l'on peut effectuer est que souvent, le numérique annule l'archive ou le vestige comme tels en voulant leur restituer un accès et une actualité.

C'est que probablement nous mobilisons le numérique de manière inadéquate. Considéré comme instrument, on l'applique à des besoins pensés dans un autre âge. Alors que le numérique est un dispositif technique global qu'il faut considérer comme notre milieu et non comme un instrument isolé. Le numérique est donc davantage à penser comme une expérience plutôt que comme un instrument.

Si on considère le numérique comme expérience, comme principe des expériences que nous avons à travers lui, il apparaît clairement que le numérique doit devenir le prétexte à une nouvelle médiation des vestiges et non à une simple instrumentation des médiations anciennes. Cette dernière aboutit à ce que, le numérique annulant les contraintes matérielles grâce à ses possibilités calculatoires et formelles, les médiations anciennes sont pour bonnes parties annulées, le vestige ne pouvant plus fonctionner comme tel. Que ce soit le « goût de l'archive » (Arlette Farge) ou la voix des archives (Michelet), l'expérience historique repose sur des médiations matérielles temporisant notre accès au contenu et permettant alors de le temporaliser comme étant du passé, avec un contenu nous informant sur le passé. Le numérique instaure un nouveau milieu pour se mettre à la écoute des voix du passé et goûter à nouveau nos vestiges. Le numérique est donc bien une promesse, non une menace, mais qu'il reste encore à prendre au sérieux.

Références

- Bachimont, B. (2007). Nouvelles tendances applicatives : de l'indexation à l'éditorialisation. In P. Gros (Ed.), *L'indexation multimédia* (pp. 313-326). Paris: Hermès.
- Bachimont, B. (2009). Archivage audiovisuel et numérique : les enjeux de la longue durée. In C. Leblond (Ed.), *Archivage et stockage pérennes* (pp. 195 - 222). Paris: Hermès.
- Bachimont, B. (2010). La présence de l'archive : réinventer et justifier. *Intellectica*, 53-54, 281-309.
- Bachimont, B. (2010). Le sens de la technique : le numérique et le calcul. Paris: Encres Marines / Les Belles Lettres.
- Benoist, J. (2008). Modes temporels de la conscience et réalité du temps : Husserl et Brentano sur le temps. In J. Benoist (Ed.), *La conscience du temps : Autour des Leçons sur le temps de Husserl* (pp. 11 - 28). Paris: Vrin.
- Bloch, M. (1997). *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*. Paris: Armand Colin.
- Bernet, R. (2004). *Conscience et existence ; Perspectives phénoménologiques*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Farge, A. (1997). *Le goût de l'archive*. Paris: Seuil.
- Husserl, E. (1964). *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Husserl, E. (2002). *Phantasia, conscience d'image, souvenir; de la phénoménologie des présentifications intuitives ; textes posthumes (1898 - 1925)*. Grenoble: Millon.
- Nietzsche, F. (1988 / 1874). *Seconde considération intempestive : de l'utilité et de l'inconvénient des études historiques pour la vie*. Paris: GF Flammarion.
- Prost, A. (1996). *Douze leçons sur l'histoire*. Paris: Seuil.

Ricœur, P. (2000). La mémoire, l'histoire, l'oubli. Paris: Seuil.

Schnell, A. (Ed.). (2007). Le temps. Paris: Vrin.

Stiegler, B. (1994). La technique et le temps ; Tome I : la faute d'Epiméthée. Paris: Galilée.

Stiegler, B. (1996). La technique et le temps ; Tome II : la désorientation: Galilée.

Thouard, D. (Ed.). (2007). L'interprétation des indices : Enquête sur le paradigme indiciaire de Carlo Ginzburg. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.

Todorov, T. (1995). Les abus de la mémoire: Arléa.